

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donneront

**M. Benoît Chappuis et
M. Arnaud Nussbaumer**

Avocats

intitulée

LE CONTRAT DE MANDAT : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

le lundi 2 novembre 2026 à 18h30

au Théâtre Les Salons
Rue Bartholoni 6
1204 Genève

Le contrat de mandat, dont les dispositions du Code des obligations sont restées pratiquement inchangées depuis 1911, a connu de profondes mutations dans son application et son interprétation. Ces évolutions résultent notamment de l'influence croissante du droit administratif, de la transformation des structures professionnelles et des progrès technologiques. La conférence examinera quatre enjeux contemporains du droit du mandat : 1. La remise en question du caractère impératif de l'art. 404 CO et les enjeux d'indemnisation liés à la résiliation. 2. L'impact de l'intelligence artificielle sur les règles de l'art et le devoir de diligence. 3. Les défis de qualification contractuelle liés à l'ubérisation. 4. Les limites imposées par les sanctions internationales aux instructions du mandant et les obligations de refus du mandataire.

Arnaud Nussbaumer
Président

Prochaine conférence : M^{me} Samantha Besson sur les pouvoirs du droit international, le 7 décembre 2026, même lieu, même heure.